Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26156-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/156 – APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES POUR LES PARTICULIERS

Rapporteur : Yves HUSTÉ

Considérant que la Ville n'a pas modifié ses tarifs de location pour les particuliers depuis la délibération n°05/349 votée le 22 décembre 2005 et que l'inflation a été conséquente depuis cette date. De nouveaux tarifs sont proposés dans le tableau ci-dessous,

Considérant que par délibération n°DEL26/126 du Conseil municipal en date du 03 juillet 2026, les nouveaux tarifs proposés ont été adoptés,

Considérant qu'il a été décidé d'ajouter à la location la salle « Réfectoire de la Noue » pour les particuliers,

Considérant qu'il convient d'abroger la délibération n°DEL26/126 du Conseil municipal en date du 03 juillet 2026 afin d'inclure la location de la salle « Réfectoire de la Noue » et d'approuver les tarifs ci-dessous,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26156-DE

Salles	Détails Surface (m²)	Détails tarif	Vierzon	Hors Vierzon
Salle des Forges	250	Forfait journée	250 €	380 €
		Chauffage	100 €	100 €
		Dépôt de garantie	250 €	250 €
Salle Laroche	180	Forfait journée	200 €	300 €
		Chauffage	100 €	100 €
		Dépôt de garantie	250 €	250 €
Salle Madeleine Sologne	1000	Forfait journée	750 €	1 320 €
		Chauffage	150 €	150 €
		Dépôt de garantie	750 €	750 €
Réfectoire de la Noue	187	Forfait journée	200 €	300 €
		Chauffage	100 €	100 €
		Dépôt de garantie	250 €	250 €

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Sports, Jumelages, Vie associative et Vie citoyenne en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'abroger la délibération n° DEL26/126 du Conseil municipal en date du 03 juillet 2026,
- d'adopter les nouveaux tarifs ci-dessus de location des salles municipales des particuliers.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

Gaëtan AUPÈCLE — Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026